



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

20
24

PALMARÈS DÉPARTEMENTAL 2024

« *Villes et Villages Fleuris
Cadre de Vie* »

LE
GARD
le Sud

« Le label « Villes et Villages Fleuris » récompense l'engagement des collectivités dans leur démarche d'amélioration du cadre de vie et au travers de celui-ci, nous valorisons la politique départementale de soutien en faveur de la présentation des ressources et de la biodiversité ».

Pascale Fortunat-Deschamps
Présidente de Gard Tourisme

LE JURY DÉPARTEMENTAL

Présidence

- **Françoise LAURENT-PERRIGOT**,
Présidente du Conseil Départemental
- **Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS**,
Présidente de Gard Tourisme
- **Francis LAUPIES**,
Président du Jury Départemental

Représentants du conseil départemental

- **Dominique ANDRIEU-BONNET**,
Représentante du Conseil Départemental à la Commission du Fleurissement, en Qualité de Titulaire
- **Jean-Charles BENEZET**,
Représentant du Conseil Départemental à la Commission du Fleurissement, en Qualité de suppléant

Conseil National des Villes et Villages Fleuris

- **Bernard PICAL**,
personne qualifiée, propriétaire du parc Les Camélias - Alès

Gard Tourisme

- **Cécile FEUILLADE**,
Chargée de Mission au Service « Démarches Qualité »
- **Françoise MOUNIER**,
Chargée de Mission au Service « Démarches Qualité »

Membres du jury

- **Myram BOUHADDANE**,
Paysagiste Conseil CAUE du Gard
- **Célestine MOUGE**,
Paysagiste Conseil CAUE du Gard
- **Anne DONZALA**,
Pépiniériste Horticultrice « LES SERRES DU SOLEIL » - Massillargues-Attuech
- **Florence BINESSE**,
Consultante Ingénieur Horticole et Paysagiste, Journaliste et Formatrice ENFORA
- **Fanny PRADIER**,
Responsable des Services Paysages Patrimoine Arboré - Pôle Environnement Urbain - Alès
- **Sylvie BOISSET**, *Service « Tourisme » au Conseil Départemental du Gard*
- **Grégory SAVIT**,
Directeur CPIE du Gard - Alès
- **Anthony TALAGRAND**,
Responsable Projets - Pôles Environnement Urbain - Alès et Alès Agglomération
- **Patrice FABRE**,
Espace Verts - Mairie de St-Privat-des-Vieux
- **Marcel TERME**,
Pépiniériste « Les Astries » - Alès
- **Thibault DESSALCES**,
Pépiniériste « Les Astries » - Alès
- **Nicolas ANDREU**,
Responsable des Services Techniques - Mairie de Saint Martin de Valgalmes
- **Stéphane MAUNY**,
Directeur CADRE DE VIE - Nîmes

LABEL «VILLES ET VILLAGES FLEURIS»

Riche de 65 ans d'histoire, le label « Villes et Villages Fleuris » a pour objectif de valoriser les communes qui œuvrent à la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien-être des habitants et des touristes.

Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelle et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets.

Au-delà de cette reconnaissance nationale, le label permet un accompagnement aux communes qui souhaitent perfectionner leur cadre de vie tout en préservant l'identité de leur territoire.



LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

- La visite du Jury
- La mise en œuvre du projet municipal
- L'animation et la promotion de la démarche
- Patrimoine végétal
- La gestion environnementale
- La qualité de l'espace public
- L'analyse par espace

LES BONNES RAISONS DE REJOINDRE LE RÉSEAU

- Améliorer l'image et l'attractivité de votre commune
- Valoriser votre engagement en faveur d'un cadre de vie de qualité
- Bénéficier de conseils pour embellir votre commune dans le cadre d'une démarche de progrès durable
- Échanger avec le réseau des communes engagées dans la démarche de labellisation

LA CANDIDATURE

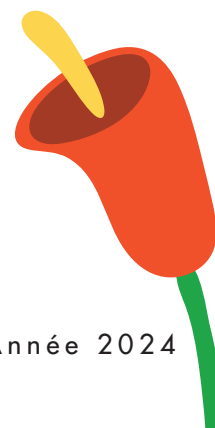
- Inscription auprès de Gard Tourisme au travers de la fiche de candidature
- Sélection par Gard Tourisme et le jury départemental des communes susceptibles d'être labellisées
- Attribution de la 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} Fleur par le Comité Régional du Tourisme et de Loisirs Occitanie (CRTLO)
- Proposition par le CRTLO Occitanie au Conseil National des VVF (CNVVF) pour l'obtention de la 4^{ème} Fleur
- Coordination par le Conseil National Villes et Villages Fleuris (CNVVF) pour l'attribution de la 4^{ème} Fleur et des différents prix nationaux



Contact Gard Tourisme

Cécile FEUILLADE
06 18 29 20 62
feuillade@tourismegard.com

Françoise MOUNIER
07 67 33 07 60
mounier@tourismegard.com





66 communes engagées dont 22 labellisées



Communes 1^e catégorie

(Jusqu'à 500 habitants)

Aiguèze

Aumessas 🌹 🌹 🌹

Cassagnoles

Euzet-les-Bains

Logrian-Florian

Massanes

Rivières

Rochegude 🌹

Roque-sur-Cèze (La)

St-André-de-Yalborgne 🌹

St-Dézery

St-Sauveur-Camprieu

Seynes

Communes 2^e catégorie

(500 à 1 000 habitants)

Aigremont

Corconne

Cruviers-Lascours

Deaux

Domazan

Lussan 🌹

St-André-de-Roquepertuis 🌹

St-Étienne-des-Sorts

St-Florent-sur-Auzonnet

St-Jean-de-Yalériscle 🌹

Sauzet

Souviagnargues

Communes 3^e catégorie

(1 000 à 3 500 habitants)

Bagard

Boisset et Gaujac

Branoux-les-Taillades

Comps

Meynes

Montfaucon

Montfrin 🌹

Quissac

Remoulins

St Dionisy

St-Géniès-de-Comolas

St-Géniès-de-Malgoirès

St-Laurent-des-Arbres

St-Siffret

Sauve

Saze

Sumène

Val-d'Aigoual 🌹

Yers-Pont-du-Gard

Tavel 🌹 🌹

Communes 4^e catégorie

(3 500 à 10 000 habitants)

Angles (Les)

Gallargues-le-Montueux 🌹 🌹

Garons 🌹

Grand-Combe (La)

Laudun 🌹 🌹

Marguerittes

Milhaud

Roquemaure

St-Christol-les-Alès 🌹 🌹

St-Martin-de-Yalgues 🌹 🌹

St-Privat-des-Vieux 🌹 🌹

Sommières 🌹

Vergèze 🌹 🌹

Yigan (Le) 🌹 🌹

Communes 5^e catégorie

(10 000 à 20 000 habitants)

Bagnols-sur-Cèze

Pont-Saint-Esprit

St-Gilles

Yézénobres 🌹 🌹 🌹

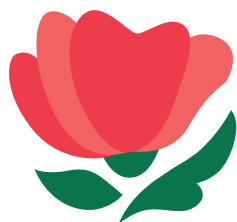
Villeneuve-lez-Avignon 🌹 🌹 🌹

Communes 6^e catégorie

(Plus de 20 000 habitants)

Alès 🌹 🌹 🌹 🌹

Nîmes 🌹 🌹 🌹 🌹



*En Occitanie
230 communes
Labellisées*

*En France près de
4660 communes
Labellisées*

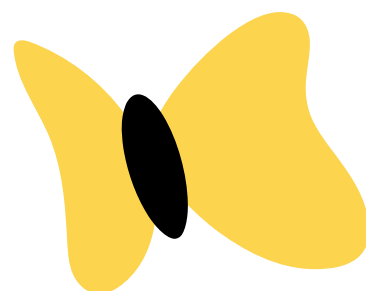


3^{ÈME} PRIX ENCOURAGEMENTS

<i>Aiguèze</i>	<i>Domazan</i>	<i>Roquemaure</i>
<i>Aigremont</i>	<i>Euzet-les-Bains</i>	<i>Rivières</i>
<i>Cassagnoles</i>	<i>Massanes</i>	<i>St-Laurent-des-Arbres</i>
<i>Cruviers-Lascours</i>	<i>Milhaud</i>	<i>Sauzet</i>
<i>Deaux</i>	<i>Montfaucon</i>	<i>Sumène</i>

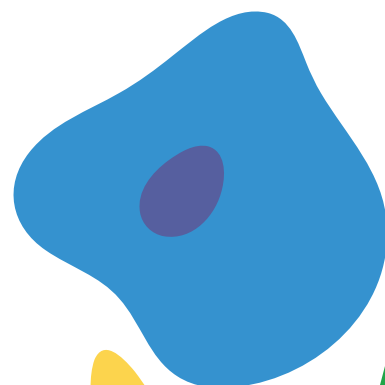
2^{ÈME} PRIX FÉLICITATIONS

Angles (Les)
Bagard
Boisset et Gaujac
St-Génies-de-Comolas
St-Gilles



1^{ER} PRIX COUP DE CŒUR DU JURY

Marguerittes
St-Génies-de-Malgoires
Yers-Pont-du-Gard



LES INTERVENANTES



VÉRONIQUE MURE

*Botaniste et ingénieur
en agronomie tropicale*

Elle défend depuis 30 ans la valeur patrimoniale des jardins et des paysages méditerranéens à travers l'histoire des végétaux qui les composent.

Son parcours

En grande partie dans le domaine public, pour le site du Pont du Gard, pour la région Occitanie, encore la communauté d'agglomération Nîmes-Métropole, où elle s'est attachée, entre autres, à préserver et valoriser les paysages qui font l'identité de ces territoires.

Elle exerce aujourd'hui une activité indépendante d'expertise et conseil en botanique, jardins et paysages.

Crée en 2010, l'entreprise individuelle Botanique-Jardins-Paysage, basée à Nîmes, est spécialisée dans l'étude de la flore, en particulier méditerranéenne et de ses liens avec les jardins et le paysage que ce soit d'un point de vue naturaliste, historique ou prospectif.

Elle réalise des expertises botaniques et accompagne les maîtres d'œuvres ou les maîtres d'ouvrages, publics ou privés, afin d'ancrer les projets dans leur environnement à travers une palette végétale adaptée au site et répondant aux défis écologiques actuels (économie d'eau, adaptation aux changements climatiques, diversité biologique...).



CÉLESTINE MOUGE

*CAUE
du Gard*

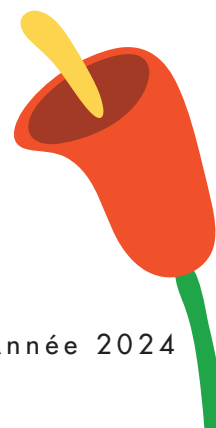
Paysagiste conceptrice, diplômée en 2019 de l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille, elle entre au CAUE du Gard à l'issue d'un stage de fin d'étude.

Son Parcours

Elle conseille et accompagne les communes dans leurs projets d'aménagements d'espaces publics, mission qui lui tient à cœur, ayant pour corollaire la sensibilisation des élus sur des sujets tels la valeur sociale d'une place, la perméabilité des sols ou la végétalisation des rues... premières étapes pour une approche contextuelle et d'ancrage du projet dans un contexte plus vaste.

Sa démarche de sensibilisation auprès du grand public et des populations scolaires adopte la même attitude au gré d'actions diversifiées.

Elle permet aux citoyens de mieux s'approprier leur cadre de vie, d'être plus armés pour prendre part à sa transformation ou simplement faire entendre leurs voix en matière d'aménagement du territoire





Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Agence de Développement
et de Réservation Touristique du Gard
13, rue Raymond Marc
BP 122 - 30000 NÎMES

www.protourismegard.com

www.tourismegard.com